
enjeux scientifiques et pratiques

A. La transition agroécologique : vectrice d'évolutions du monde agricole et du métier d'agriculteur

Le secteur agricole et alimentaire est actuellement confronté à de nombreux enjeux : climatiques (ex. contribution de l'agriculture aux émissions de gaz à effets de serre), environnementaux (ex. pollutions liées aux intrants agricoles), sanitaires (ex. impacts sanitaires des pesticides et des produits ultra-transformés) et économiques (ex. viabilité économique des filières agricoles), qui questionnent le modèle de développement dominant de ce secteur.

Historiquement, A la sortie de la seconde guerre mondiale, les états européens ont stimulé l'intensification de la production agricole (création d'instituts de recherche, d'instituts techniques, PAC....) dans l'optique de tendre vers l'autosuffisance alimentaire. L'intensification agricole s'est appuyée sur une production de masse basée sur de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et d'engrais chimiques couplés la moto-mécanisation de l'agriculture. La combinaison entre ces deux éléments, dont l'objectif est de produire en quantité tout en respectant des critères de qualités standardisés, donne naissance au modèle de production agricole aujourd'hui couramment appelé 'conventionnel' (Duru, Therond, & others, 2014). La logique poursuivie par ce modèle est de contrôler au maximum, un à un, les facteurs limitants au champ, i.e. les facteurs (nutrition des plantes, ravageurs des cultures...) qui influent sur les performances de production (principalement le rendement). Ce processus se traduit par une forme de standardisation de l'utilisation des intrants (engrais et produits phytopharmaceutiques), des instruments (mécaniques) et des systèmes de productions ; engendrant une « *simplification cognitive du travail* » (Mayen & Lainé, 2014, p55). Dans le cadre de cette modernisation agricole, les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux et quelques légumes) sont caractérisées par « *des rotations courtes et un usage*

massif de pesticides » dans une recherche de potentiels de rendement de production toujours plus élevés (Goulet & Meynard, 2012, p7).

Le modèle conventionnel commence à être remis en question, à partir des années 70 (Cardona, 2012), du fait de différents impacts négatifs identifiés : la productivité par hectare atteint des limites, les résistances des insectes et de maladies augmentent, les sols deviennent moins productifs, les eaux souterraines sont parfois polluées... (Hénin, 1980). La prise en compte de ces enjeux environnementaux invite l'agriculture à une « *redéfinition de son insertion dans les territoires et les filières face aux enjeux du développement durable* » (Cerf, Compagnone, & Labarthe, 2013). Se dessine une différence entre une agriculture conventionnelle qui s'appuie sur des enjeux de production de masse au détriment de l'environnement, et un modèle de développement où l'agriculture prend en compte l'environnement, la préservation et la durabilité de ses ressources naturelles dans son modèle de production tout en considérant des performances économiques et sociales des exploitations.

Pour répondre à cet enjeu de préservation de l'environnement en agriculture, certains acteurs promeuvent un nouveau modèle de développement autour de la notion de **transition agroécologique**² (Gliessman, 2014). Le terme « agroécologique » naît de la convergence de deux disciplines, l'agronomie et l'écologie, à la fin des années 1990. Il s'agit de se tourner vers le développement de pratiques agricoles plus écologiques. Le processus d'implémentation de ce nouveau modèle reste néanmoins à mettre en place car il demande pour les professionnels de changer de modèle pour passer d'une agriculture dite conventionnelle vers une agriculture tournée vers la préservation et la durabilité. On parle alors de « transition » pour évoquer le processus qui permet de passer de l'un vers l'autre modèle. Le modèle de la transition agroécologique, revendique « *un retour à l'agronomie, en tant que raisonnement intellectuel qui reposerait sur une compréhension affinée du fonctionnement des milieux cultivés pour rendre les pratiques agricoles plus efficaces et plus respectueuses de l'environnement* » (Goulet & Meynard, 2012, p6). Répondre à l'enjeu de transition agroécologique, peut se faire par différents chemins, se différenciant par le degré

² Les pratiques agroécologiques s'appuient sur les fonctionnalités écologiques des agroécosystèmes. Emerge alors « la nécessité de changements organisationnels profonds à l'échelle des systèmes alimentaires, nécessaires pour permettre l'adoption de telles pratiques » (Lumbroso, 2019)

d'engagement dans une reconception des systèmes (Toffolini, 2016). Duru, Therond, & Fares (2015) mettent ainsi en avant deux principales voies à une écologisation des pratiques agricoles : une voie faible et une voie forte de l'écologisation. Ce faisant, ils montrent que la « voie faible » correspond à de faibles évolutions de pratiques, qui sont peut-être plus efficaces et respectueuses de l'environnement, à court terme, mais ne résolvent pas la question du « modèle agricole » sur le long terme. Dans ce cadre-là il s'agit plus d'une écologisation du modèle intensif, par une adaptation à la marge des pratiques agricoles, que d'une remise en cause de celui-ci. Cette voie de développement peut être qualifiée « d'agroécologie intensive » (Griffon, 2014). La seconde voie, en revanche, celle d'une écologisation forte, nécessite une « *re-conception des systèmes agricoles, c'est-à-dire une transformation en profondeur des pratiques, mais aussi des stratégies globales de gestion des fermes et des valeurs qui sous-tendent leur gestion* » (Lacombe, 2018). Dans ce cadre-là, la question d'un changement en profondeur du modèle agricole est posée.

Les agriculteurs sont en première ligne pour la mise en œuvre de cette transition agroécologique. La conduite de leurs systèmes d'exploitation est questionnée à l'aune de ces changements de pratiques attendus. Pour accompagner l'« écologisation » des pratiques des agriculteurs en grandes cultures³, on les invite à davantage prendre en compte les dynamiques du milieu et les interactions entre composantes cultivées et naturelles (Doré Thierry, Le Bail, Martin, Bertrand, & Roger-Estrade, 2006). Est revendiqué une *approche systémique globale* dans ces nouveaux modèles agricoles guidés par la transition agroécologique (Duru et al., 2014).

Le métier d'agriculteur se trouve alors questionné dans toutes ses dimensions (Clot, 2008a). Thareau, Fabry, & Robin (2014), font ainsi le lien entre la lutte contre le changement climatique et la lutte des agriculteurs pour leur identité professionnelle. Pour Candau, Ruault, & al., (2005), la question du « bon agriculteur » en élevage se pose via un élargissement des acteurs, (re)dessinant les normes professionnelles des agriculteurs. De façon plus opérationnelle, des auteurs se sont intéressés à la façon dont, en situation de travail, les agriculteurs suivent différentes voies pour tendre vers des pratiques agroécologiques : en testant chez eux de nouvelles pratiques (Catalogna, 2018), en reconcevant pas-à-pas leurs systèmes de cultures (Toffolini, 2016) ou en s'appuyant sur des pratiques innovantes d'autres

³ Dans cette thèse nous nous focaliserons uniquement sur les grandes cultures végétales de par notre terrain

agriculteurs (Salembier, 2019). Ces travaux, mais aussi ceux de Chantre (2011), Coquil (2014), Lacombe (2018) mettent en avant les difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs, le changement de paradigme agricole à l'œuvre, et la façon dont ils se saisissent de ce projet agroécologique organisent des transitions, pour faire évoluer leurs systèmes de production, leurs pratiques, leurs manières de conduire des apprentissages et leur métier.

L'orientation prise de s'engager dans une perspective agroécologique demande de passer « à un type de travail avec le vivant, qui considère le vivant comme un partenaire à part entière avec lequel il faut agir, [qui] complexifie, ou plus exactement re-complexifie les situations de travail » (Mayen & Lainé, 2014, p55). Le vivant qui auparavant était contrôlé comme une variable à stabiliser, redevient une variable sur laquelle on peut s'appuyer par les services qu'elle peut rendre. Comment les agriculteurs peuvent-ils être accompagnés dans ces évolutions tant cognitives (Mayen, 2016) que pratiques ? Nombre de travaux apportent des éléments de réponse. Au regard de cette littérature, il nous a paru pertinent d'aller questionner l'appareil de développement agricole à l'œuvre dans les campagnes pour accompagner/guider les choix/orientations des agriculteurs dans la gestion de leurs exploitations.

La partie suivante introduit « l'enjeu pour l'appareil de développement de savoir quelle peut être sa place dans ce travail et comment il peut y contribuer » (Lemery, 2003, p5).

B. Quel impact de la transition agroécologique dans le conseil en agriculture ?

1. Le conseil agricole

« Le conseil concerne l'orientation d'une action future de celui qui est conseillé, dans l'intérêt de celui-ci (Mayen, 2000) » (Cerf & Maxime, 2006).

Le conseil en agriculture se développe à la sortie de la seconde guerre mondiale (Cerf & Lenoir, 1987) en lien avec l'intensification de l'agriculture et le modèle conventionnel en plein essor. Le conseiller agricole est amené à diffuser, transmettre et vulgariser aux agriculteurs, les apports des organismes techniques et de recherches agricoles afin de « *promouvoir une agriculture mécanisée et appuyée sur les derniers progrès scientifiques* » (Gagneur, 2011).

Les années 80-90 et le début des injonctions à une meilleure prise en compte de l'environnement, favorisent le développement d'un conseil attentif à ces impacts environnementaux, orientant les conseillers vers d'autres missions (Cerf & Lenoir, 1987). A la mission initiale de diffusion des progrès scientifiques utiles à une agriculture mécanisée et moderne, s'ajoute une mission environnementale. Pour certains conseillers celle-ci est gérée sous un angle réglementaire, où il s'agit de guider les agriculteurs vers la mise en conformité de leurs pratiques agricoles vis-à-vis de la réglementation en cours (nous pouvons faire le parallèle avec la voie faible de l'écologisation). Dans ce cadre-là le conseiller intervient en tant que « sachant » proposant à l'agriculteur des solutions en adéquation avec la réglementation, et qui ne perturbent pas trop les pratiques en place. Pour d'autres conseillers, la mission environnementale est gérée sous l'angle du raisonnement agronomique. Dans ce cas, agriculteurs et conseillers réfléchissent ensemble sur l'agro-éco-système à construire, par la mobilisation d'un raisonnement s'appuyant sur des leviers agronomiques et mobilisant une approche systémique et d'anticipation (Petit et al., 2010).

La prise en compte des enjeux agroécologiques, interroge les conseillers dans *ce qu'il convient de faire* avec les agriculteurs et la façon dont ces deux professionnels construisent ensemble l'action qui convient (Guillot, 2015). Les différentes évolutions amènent à une complexification des systèmes et de *ce sur quoi s'appuyer*, tant en termes de ressources que

de connaissances agronomiques, pour penser et repenser les systèmes de production. La transition agroécologique implique raisonnement plus systémique et un élargissement spatio-temporel de *ce sur quoi* les agriculteurs et les conseillers échangent.

L'élargissement spatio-temporel se matérialise par une réinscription des parcelles agricoles dans une représentation écosystémique de l'environnement (Morin, 2015). En effet, une parcelle en grande culture est un système qui se compose non seulement de cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, légumes) mais aussi d'autres composants biologiques (herbacées, insectes,...), physiques, chimiques et une composante humaine (l'agriculteur qui agit sur sa parcelle) (Doré et al., 2006). « *Chacune des espèces et des éléments présents sont en interrelation (prédation, reproduction, association) et en interactions (protection habitat, source de nourriture)* » (Chiron, Guidoni-Stoltz, Mayen, 2019, sous presse) rendant ainsi, la parcelle agricole comme un tout complexe organisé (ou éco-auto-organisé) (Morin, 2010). Pour l'agriculteur, ce type d'environnement dynamique, demande d'envisager les interactions entre les différentes variables au sein de ce système, les évolutions possibles des différentes composantes, de considérer l'historique de la parcelle et les anciennes interventions, et d'anticiper les résultats des actions sur l'ensemble des composantes de l'écosystème agricole, dans le temps longitudinale tout en poursuivant son projet d'entreprise. Les agriculteurs sont confrontés, en cela, à une complexification des raisonnements agro-systémiques à mobiliser pour tendre vers des pratiques plus écologiques. Cette complexification, se retrouve également auprès de leurs accompagnants, les conseillers agricoles, pour qui « *il n'est pas facile de savoir à quoi s'adapter* » (Lemery, 2003; Compagnone, Auricoste, & Lémery, 2009).

Dans ces conditions B. Lémery fait le constat suivant : « *pris dans le paradoxe d'avoir à appliquer les directives de leurs employeurs – c'est-à-dire les agriculteurs, via leurs diverses organisations professionnelles – tout en étant aussi sommés de persuader ceux-ci, au préalable, de s'adapter à un nouvel ordre des choses, ils doivent, de fait, répondre à des injonctions dont la compatibilité ne va pas de soi* » (Rémy, Brives, & Compagnone, 2006, p236).

Par exemple, l'activité la plus emblématique, parmi les missions des conseillers agricoles en productions végétales, est le Tour de Plaine. Cette activité se définit comme étant le fait de « *donner du conseil à un groupe d'agriculteurs ou à un agriculteur, en vue d'apporter une*

solution technique au problème du moment constaté sur le terrain. Le conseil s'inscrit dans l'immédiateté » (Delbos et al., 2014). Délivré lors de la campagne annuelle ils ont lieu principalement au printemps afin d'accompagner les agriculteurs dans la production des cultures jusqu'aux moissons. Face à ce conseil délivré « à chaud » (Guillot, 2015) au moment où une problématique se présente, émerge un paradoxe lorsqu'il s'agit d'aller vers une écologisation des pratiques impliquant un élargissement spatial et temporel. Dans notre exemple, l'évolution de l'activité de Tour de Plaine peut s'avérer nécessaire si l'on se situe dans une perspective de transition agroécologique. Le conseiller chercherait alors à « *co-construire avec les agriculteurs des solutions à partir d'un co-diagnostic, dans une phase de réflexion collective et d'échanges* » (Delbos et al., 2014). L'approche nécessite tant pour le conseiller que pour les agriculteurs, de questionner « les bases agronomiques » à mobiliser pour asseoir des pratiques agricoles plus écologiques, à tel point que de nouvelles références agronomiques se réalisent en même temps qu'ils les partagent avec les agriculteurs (Cerf, Guillot, Olry, Omon, & Petit, 2016).

La partie suivante présente la façon dont la recherche scientifique s'empare de la question de l'impact d'un changement de paradigme agricole tant pour les agriculteurs que pour les conseillers agricoles.

2. Des clés pour appréhender les spécificités des évolutions du métier de conseiller agricole

Pour appréhender ce changement de paradigme, nous sortons du champ agronomique et allons voir comment les sciences sociales traitent cette question. Plus particulièrement nous mobilisons l'ergonomie et les sciences de l'éducation qui abordent les questions d'évolutions de métier et des compétences dans de nombreux secteurs professionnels. Nos sous-parties suivantes vont venir détailler tant les relations de service que les évolutions observées à l'aune du conseil agricole. Au cœur de la relation de service, pour les conseillers agricoles, l'objet du travail, est à la fois le champ cultivé et la relation que l'agriculteur entretient à ce champ.

Les évolutions auxquelles sont confrontées les conseillers agricoles et les agriculteurs ont la particularité d'être constamment en mouvement : il n'y a pas un modèle agricole vers lequel

la profession pourrait tendre (par exemple l'agriculture biologique) mais des modèles agricoles qui se construisent et se développent chemin-faisant (par exemple l'agriculture de conservation, la biodynamie, l'agriculture durable, l'agriculture biologique et éthique socialement). En cela, il s'agit davantage d'une *instabilité qui s'installe*, conduisant les conseillers agricoles à ne pas seulement devoir s'adapter/faire face à de nouveaux savoirs et méthodologies à appliquer, mais à comprendre les évolutions en cours et les anticiper. Et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de travailler sur le vivant dont les processus d'évolution sont longs.

Lors d'une observation sur le terrain un agriculteur me dira qu'après 3 années à avoir changé de système de culture vers un système de semis direct sous couvert, il commençait seulement à retrouver le niveau de production qu'il avait lorsqu'il était en système intensif. « Faut avoir les reins solides pour tenir ces trois années et ne pas être tenté de repasser en système conventionnel »⁴. Retour terrain lors d'une journée porte ouverte du programme Innov'Action des Chambres d'Agriculture en Bourgogne-Franche-Comté (printemps 2016).

Ces différentes évolutions questionnent alors le métier de conseiller agricole. Nous avons vu que le changement de modèle ne concerne pas seulement leurs connaissances agronomiques, mais plus largement leur métier et leur façon d'appréhender et d'agir dans leurs situations de travail. C'est pourquoi dans cette thèse nous abordons la question de l'évolution du métier de conseiller sous l'angle de l'ergonomie et des sciences de l'éducation et de la formation, pour contribuer à la compréhension des évolutions auxquelles font actuellement face les conseillers. Dans un premier temps, pour appréhender des *évolutions au travail en train de se vivre*, nous partirons de l'approche ergonomique et du travail réalisé autour des relations de service pour appréhender la relation entre un agriculteur et un conseiller agricole.

Les conseillers agricoles entretiennent et exercent une relation de service avec les agriculteurs. Cette relation de service se caractérise par la « présence d'un professionnel et d'un non-professionnel qui vont devoir travailler ensemble à propos d'un objet de travail à mettre et à discuter en commun et ils vont devoir instaurer une relation dans laquelle s'inscrit l'objet de travail » (Cerf & Falzon, 2005). Le conseiller agricole (le professionnel du conseil) et l'agriculteur(s) (le non-professionnel du conseil mais professionnel de son domaine) vont alors

⁴ La pression économique est un important levier/frein aux engagements des agriculteurs.

mettre en commun un objet du travail qui sera discuté par l'apport de moyens inégaux des deux professionnels (pourrait-on dire des connaissances pour le conseiller et un cas pratique pour l'agriculteur, sa parcelle) afin de répondre à la demande de l'un des professionnels (ici, celle de l'agriculteur qui peut être formulée à un instant t ou s'inscrire dans un processus plus longitudinal). Ces « *activités de conseil varient sous trois dimensions* :

- *le champ d'action et l'horizon temporel (problème local ou global),*
- *la posture de conseil (expert ou partenaire),*
- *le type d'activité de résolution de problème (diagnostic ou conseil) »* (Cerf & Falzon, 2005).

a) *Les caractéristiques des situations de service*

Lorsque la relation de service qu'entretiennent deux professionnels, l'un prestataire d'un service et l'autre bénéficiaire de ce service, se déploie dans une situation de travail coopératif, le bénéficiaire est alors acteur de la situation, et l'objet au cœur de la relation concerne les deux professionnels. Néanmoins, chacun a des moyens différents de comprendre et d'agir sur l'objet. Dans ces situations, les professionnels sont engagés dans une relation où ils partagent et construisent leur compréhension de la demande puis élaborent une solution pour y répondre (Cerf & Falzon, 2005). Plus précisément, selon ces auteurs « *ces situations de travail, coopératif entre un prestataire et un bénéficiaire d'un service, se caractérisent par : (i) un objet du travail commun (ce qui ne signifie pas l'identité des projets), (ii) l'inégalité des moyens (physiques ou cognitifs) entre les deux professionnels, (iii) l'existence de moyens - complémentaires - de part et d'autre pour traiter la demande adressée par le bénéficiaire, et (iv) une relation d'aide instituée socialement. Cette relation exige la disponibilité du prestataire, la sincérité de la demande du bénéficiaire, et, de part et d'autre, le devoir de mise en œuvre des moyens disponibles pour satisfaire la demande* ». Concernant le conseil en agriculture, ces quatre éléments se déclinent et nous permettent de rendre compte des évolutions en jeu dans les situations de conseil.

b) Les évolutions en jeu dans les situations de conseil agricole

Qu'est ce qui se joue effectivement comme recombinaison des situations de conseil agricole ? Cerf & Falzon, (2005) stipulent que les classes de situations de service se distinguent selon quatre dimensions et nous proposons de préciser ici les évolutions en jeu sur chacune d'elles :

- « *L'importance du temps de la relation* » : dans un conseil où il convient d'appréhender l'agroécosystème dans une perspective qui intègre efficacité technico-économique et efficacité environnementale, la temporalité de la relation à construire s'allonge, cette dernière implique de tenir compte de régulations à la fois en boucle courte (campagne culturale annuelle) et en boucle longue (plusieurs années).
- « *Les objectifs de la relation* » : le champ cultivé n'est plus considéré en faisant implicitement l'hypothèse qu'il peut être analysé « toutes choses égales par ailleurs » d'une ferme à l'autre. Il y a un enjeu à le resituer dans un environnement complexe et dynamique via l'instauration d'une relation avec l'agriculteur. L'objet du travail n'est plus tant le champ cultivé lui-même que le regard que l'on porte sur lui : la relation de l'agriculteur à son champ.
- « *Le degré de dépendance du client (usager)* » : dans cette relation, qui se réoriente vers la co-construction d'un conseil, le degré de dépendance entre le conseiller et l'agriculteur se déplace : le conseiller n'est plus vu comme détenant le savoir dont l'agriculteur est dépendant. Les savoirs du conseiller et de l'agriculteur, deviennent des ressources sur lesquelles s'appuyer pour co-construire un conseil. Dans ce processus, il y a un déplacement de la résolution d'un problème technique à la conduite d'une enquête entre deux professionnels, c'est-à-dire un déplacement d'une relation organisée pour « donner un conseil » vers une relation organisée pour « tenir conseil » (Lhotellier, 2003a, 2003b).
- « *L'espace dans lequel est exercé l'activité de l'agent* » : si la visite des champs reste un marqueur de leur activité, les conseillers et agriculteurs ne se contentent plus de rester en bordure de parcelle. Ils parcourent la parcelle, examinent en sus leurs abords, voire un territoire (dans le cas d'une aire d'alimentation de captage par exemple). Comme auparavant, des rendez-vous techniques, de formations, de visites d'exploitation et des temps collectifs « en salle » en dehors des temps habituels (par

exemple lors de la saison morte) peuvent être associés à ces visites de terrain : ces espaces sont agencés pour sortir de la diffusion d'un savoir par le conseiller et faciliter la co-construction entre agriculteurs et conseillers.

Néanmoins si ces éléments permettent de pointer que les situations de travail coopératif entre ces deux professionnels évoluent, les nouvelles situations restent peu définies en termes de contenu échangé et de modalités de réalisation.

Au regard de ces évolutions sur chacune de ces dimensions, l'enjeu majeur est de permettre aux conseillers agricoles la compréhension et la reconfiguration de ces situations de travail coopératif dans ce qui s'avère possible et souhaitable de faire avec les agriculteurs. Comment les aider à penser et mettre en œuvre cette reconfiguration ? Une première réponse a été proposée dans le cadre d'un projet de recherche-action. Ayant constaté la difficulté des conseillers à apprendre à reconfigurer leurs situations de travail *in situ*, c'est-à-dire dans leur travail coopératif avec les agriculteurs, une recherche-action a été menée entre 2011 et 2015⁵. Elle a permis la mise en place d'un dispositif d'échange entre pairs pour donner accès au travail réel pour et par les conseillers, en prenant comme objet d'échange le couplage entre la situation et le conseiller, c'est-à-dire l'activité qu'il réalise (Robert-Guillot, 2015). La sous-partie suivante approfondit l'impact de l'évolution de la relation de service sur les situations et activités du conseiller.

c) Une traduction de l'évolution de la relation de service au cœur du conseil agricole

Au cœur de cette relation de service, les situations de travail des conseillers se trouvent impactées par cette redéfinition de la relation à construire entre conseillers et agriculteurs.

La prise en compte de la transition agroécologique nécessite de (ré)apprendre à travailler avec le vivant. « *Le passage à un type de travail avec le vivant qui considère le vivant comme un partenaire à part entière avec lequel il faut agir, complexifie, ou plus exactement re-complexifie les situations de travail. Davantage de facteurs sont en jeu, il y a accroissement,*

⁵ Le projet « Conseillers demain » a été mené, avec des chercheurs, des conseillers et des chefs de service, pour qualifier ces changements de métier et identifier les conditions nécessaires à l'accompagnement des conseillers. <https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/eure-et-loirchambres-agriculturefr/nos-publications/conseillers-demain/>

élargissement, diversification et densification des phénomènes en jeu » (Mayen & Lainé, 2014, p55). Le vivant (le champ cultivé dans son ensemble) implique comme l'énonce Mayen, « *d'agir avec* » re-complexifiant ainsi les situations de travail des conseillers agricoles. Ces dernières ont été modélisées par Gagneur dans son travail de recherche sur la *modélisation de la relation de conseil* (Gagneur, 2011). L'auteur met en avant une triple extension de la situation socio-agro-écologique. « *L'extension **cognitive** par l'incorporation d'objets et de dimensions nouvelles appelant de nouveaux champs de connaissances (p.e. migration des résidus de produits phytosanitaires dans les nappes) ; l'extension **sociale** par l'incorporation d'acteurs nouveaux amenant leurs préoccupations dans le champ professionnel agricole (p.e. Agences de l'eau) ; et l'extension **politique** car la conjonction des deux points précédents remet en question la construction d'objectifs politiques partagés au sein des organisations pourvoyeuses de conseil* » (p. 7).

Cette triple extension des situations de travail des conseillers, met en avant de nouveaux modes de pensée à définir et à construire modifiant « *profondément les exigences cognitives* » (Mayen & Lainé, 2014, p. 38) par la diversité des acteurs et les nouveaux champs de compétences à développer. Un travail de décentration est alors nécessaire pour « *adopter un point de vue qui permette d'envisager une situation, une action, un phénomène, autrement qu'on ne l'avait envisagé jusque-là, et d'autre part, lorsqu'on agit avec d'autres êtres vivants, (de) pouvoir se placer dans leur position, de saisir leurs enjeux, besoins, modes de fonctionnement* » (Mayen & Lainé, 2014, p. 42). Le travail de décentration implique pour le conseiller agricole non seulement de travailler avec l'agriculteur dans cet accompagnement vers des pratiques plus écologiques, mais de bien comprendre et combiner les attentes de l'agriculteur, tout en lui permettant de se construire une nouvelle place : celle d'acteur et concepteur de son système de culture, tout en se donnant aussi les moyens de coproduire le conseil (Cerf & Maxime, 2006). Il s'agit alors, pour les conseillers, de combiner à la fois, des situations de type « problème-solution » qui impliquent plutôt un conseil descendant, toujours nécessaire et pertinent, et « *la capacité à conduire une relation de conseil de manière à mobiliser les ressources cognitives d'un agriculteur pour co-construire un processus de résolution de problème* » (Cerf & Maxime, 2006).

Se pose alors la question de l'agir dans des situations de travail en triple extension et de comprendre comment les conseillers maintiennent cette coexistence d'activités pour agir

efficacement en situation de travail. Nous souhaitons comprendre comment et par quel processus des individus font face à des évolutions de leur objet de travail dans leurs situations pour agir plus efficacement, et les éléments qui viennent soutenir ce processus dynamique. Le concept de développement professionnel⁶ nous semble alors pertinent pour questionner et analyser ce processus de transition professionnelle au regard de la complexité des évolutions et de la globalité que cela nécessite de penser. Il s'agit pour les conseillers agricoles de développer une capacité de diagnostic, de faire preuve de discernement, de se réapproprier de nouvelles façons de faire dans la perspective de la transition agroécologique. En cela, nous ne cherchons pas à analyser la capacité des conseillers à développer des savoirs agroécologiques ni à identifier des méthodes pour les transférer aux agriculteurs, nous cherchons à penser l'impact global de ces évolutions sur le métier de conseiller agricole. Nous proposons dans cette recherche de l'appréhender au travers du développement professionnel qu'elles suscitent.

3. Notre question sociale

Les conseillers agricoles sont confrontés à une double injonction : celle venant des agriculteurs qui peuvent être réticents ou démunis pour engager un changement de pratiques, et celle des pouvoirs publics et de la société qui demandent une transition vers des pratiques plus agro-écologiques. Pour les conseillers agricoles cela demande « *un certain renversement des perspectives à opérer : conseiller, c'est moins apporter des réponses qu'aider à formuler les 'bonnes' questions, celles qui permettent aux agriculteurs d'y voir plus clair et d'avancer* » (Lemery, 2003). Comme le soulignent différents auteurs mobilisant des cadres issus de l'ergonomie et de la didactique professionnelle associés à des approches agronomiques (Chantre, 2011 ; Coquil, 2014 ; Prost et al., 2017), dans le contexte de transition vers l'agro-écologie, la mise en œuvre de pratiques plus agro-écologiques s'opère souvent en mobilisant des capacités de conception des agriculteurs eux-mêmes. Pour le conseiller, habitué à considérer l'agriculteur comme un décideur mais plus rarement comme un concepteur, s'ouvre alors une interrogation sur ce que peuvent être « les bonnes questions » évoquées par Lemery (2003) et la façon d'aider l'agriculteur à les formuler dans une perspective de re-conception de son système, tout en l'aidant aussi à mettre en œuvre

⁶ Ce concept sera central dans cette thèse et fera l'objet d'une partie spécifique